

Règlement du tournoi de simples vétérans du TC La Perche Thulin

1. Le tournoi se joue sous le patronage et selon les règles de l'AFT.
2. Les rencontres se disputeront sur 2 terrains extérieurs en terre battue sauf en cas de pluie (1 terrain intérieur en résine dure).
3. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur doit se munir de 4 balles en bon état.
4. Les rencontres se disputent en 2 sets gagnants selon les règles en vigueur avec tie break à 6/6.
5. Les inscriptions se font sur le site <https://tennis.tppwb.be/>
6. Le juge-arbitre se réserve le droit de clôturer prématurément les inscriptions notamment lorsque le quota est atteint. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits pour une catégorie, de supprimer une catégorie si pas assez d'inscrits et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes.
7. L'inscription pour les simples est de 15€.
8. Le tirage au sort est fixé le mercredi de la première semaine et sera posté sur <https://tennis.tppwb.be/>
9. Les joueurs doivent confirmer leur horaire sur <https://tennis.tppwb.be/>. En aucun cas le juge arbitre ne téléphonera aux joueurs pour leur communiquer l'horaire. Les inscrits doivent prendre connaissance et confirmer leurs horaires.
10. Des matches peuvent être programmés dès le jeudi de la première semaine. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié !
11. Il est obligatoire d'être disponible dès 9h le dimanche des finales et d'avoir des disponibilités suffisantes le vendredi et le samedi de la deuxième semaine.
12. Tout joueur doit être présent ¼ d'heure avant l'heure de son match. Les joueurs peuvent être amenés à jouer plus d'un match par jour.
13. Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
14. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (w.o., excusé ou pas).
15. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
16. Toutes les finales auront lieu, au plus tard, le dimanche de la deuxième semaine.

Juges arbitres : Vanessa Lafalize,
Joshua Caudron

Approuvé par l'AFT